

## L'ENTRETIEN

**Votre majorité a été reconduite le 1<sup>er</sup> juillet et vous avez tenu une session publique de l'assemblée départementale dès le 23 juillet. Pourquoi être allé aussi vite ?**

C'était très clairement une volonté d'aller vite dans la mise en œuvre du programme pour lequel nous avons été élus. Si nous voulons restaurer la confiance de nos concitoyens, c'est essentiel. Cela passe par les actes et la parole tenue. Nous l'avons dit, nous le faisons. Tout simplement. Notre équipe est au travail, forte de ses sensibilités diverses et de ses compétences.

**Les premières mesures étaient axées sur l'éducation et le pouvoir d'achat des familles. Ces sujets sont prioritaires pour vous ?**

Notre majorité y est en effet très attachée. Et la crise n'a fait que renforcer nos convictions. Pour résorber les fractures de notre société, le Département a un rôle majeur à jouer. C'est ce que nous faisons en agissant pour favoriser les meilleures conditions de réussite pour tous et en soutenant les familles. La baisse du coût du repas dans les collèges, la montée en puissance des travaux de rénovation et de l'équipement informatique dans ces établissements, le chèque asso pour encourager la reprise des activités extra-scolaires... toutes ces actions traduisent notre engagement.

**Et dans les mois à venir ?**

En cette fin d'année et en 2022, nous poursuivons la mise en œuvre de notre programme. Je pense notamment à la préparation de notre plan axé sur les routes et déplacements du quotidien. Je pense à l'entrée du dispositif « Du 47 dans nos assiettes » dans les Ehpad. Je pense encore à l'accélération de la transition écologique et énergétique ou à l'Économie Sociale et Solidaire...

Et, dans le même temps, nous allons atteindre la 100 000<sup>e</sup> prise fibre optique et passer ainsi la barre des 50 % de foyers raccordables au très haut débit. Parallèlement, notre dispositif d'inclusion numérique « déClic47 » monte en puissance. Center

parcs ouvrira pour l'été prochain... D'importants chantiers de transformation du Lot-et-Garonne aboutiront dans les mois à venir.

**Il y a un sujet sur lequel le Département est en première ligne, c'est l'aide à domicile... Qu'en est-il ?**

Avant tout, il y a clairement un rendez-vous manqué par l'État sur ce sujet ! Je le déplore sincèrement. Mais, encore une fois, le Département répond présent. Nous portons même le tarif horaire à 23€, au-delà du socle national. Si cette dotation s'avérait insuffisante, elle serait complétée afin de permettre aux associations locales de financer l'application légale de l'avenant 43. Cette réponse locale est le fruit d'un travail étroit et de discussions permanentes avec les fédérations que je tiens à saluer.

**Les réponses sont difficiles à trouver aussi en matière de démographie médicale...**

Le Département fait beaucoup mais se heurte à un plafond de verre en raison du cadre national. Notre volontarisme est intact et nous continuerons d'explorer toutes les pistes à notre portée. J'ai officiellement saisi le Ministre de la Santé afin que le Département puisse, dès à présent, expérimenter la création d'une équipe mobile de médecins généralistes salariés, initiative que le projet de loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification) actuellement en cours d'examen au Parlement devrait permettre dans quelques mois.

**A ce propos, le nouveau président de l'Assemblée des Départements de France vous a confié une présidence de commission, portant sur l'égalité. Quelle est votre mission ?**

Je suis très heureuse de m'être vue confier par le président Sauvadet cette présidence de commission, qui plus est sur le thème de l'égalité. Nos travaux porteront sur la réduction des inégalités humaines et territoriales au sens large, avec l'ambition de peser collectivement sur les décisions nationales. À titre d'exemple, lors de notre première réunion il était précisément question de l'accès au service public et aux soins. C'est une mission passionnante et qui est en parfaite résonance avec l'ambition de notre équipe pour le Lot-et-Garonne et ses habitants.



Aux côtés du colonel Frédéric Tournay, nouveau directeur du Service départemental d'incendie et de secours

## Démographie médicale

# Équipe mobile de médecins généralistes : le Département plaide pour une expérimentation locale

**Sophie Borderie a officiellement saisi le Ministre de la Santé afin que puisse être mise en place, dès à présent, une équipe mobile de médecins généralistes salariés.**

« Une nouvelle étape ». C'est ainsi que la Présidente Sophie Borderie a porté à la connaissance du Ministre de la Santé sa volonté d'explorer une voie originale contre la désertification médicale, avec la mise en place d'un cabinet médical mobile. Un changement de paradigme dans la manière d'envisager l'exercice de la médecine qui, pour être expérimenté, doit tout d'abord être autorisé par l'État. En effet, dans le cadre législatif actuel, l'exercice de la médecine dite « ambulante » est fortement contraint. C'est pourquoi, sans attendre le projet de loi « 3DS » (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) actuellement en 1<sup>re</sup> lecture à l'Assemblée nationale, la Présidente du Département a adressé un courrier au Ministre de la Santé en sollicitant son soutien juridique et financier.

Une équipe mobile de médecins généralistes salariés présente des avantages significatifs : possibilité de cibler les interventions des médecins en fonction des besoins du territoire, capacité d'adapter leurs interventions en fonction des évolutions de la démographie médicale, activité ciblée sur les consultations... La tenue d'une réunion de travail avec l'Agence régionale de santé (ARS) et la CPAM, organisée à l'initiative du Conseil départemental, a d'ailleurs conforté cette analyse.

Cette initiative, très suivie au niveau de l'Assemblée des Départements de France, permettra d'anticiper une prochaine évolution de la législation et ainsi gagner du temps dans le combat contre la désertification rurale qui frappe le Lot-et-Garonne tout comme de nombreux autres territoires. Et ainsi pallier, dans la mesure du possible, les limites du cadre national qui, espérons-le raisonnablement, devraient s'inviter dans le débat des prochaines élections présidentielles. Enfin...



## Subventions sportives

### Aider les clubs à surmonter les effets de la crise

A travers sa politique sportive, le Conseil départemental accompagne chaque année près de 600 clubs, pour un montant total de près d'un million d'euros.

Son régime d'aide prend pour base le nombre de licenciés et d'encadrants de la saison précédente. Or, la crise sanitaire a impacté les clubs sportifs, qui pour beaucoup ont perdu des licenciés. Sans adaptation, cette érosion des effectifs se traduirait par une baisse des aides

départementales et pénaliserait un tissu associatif et sportif déjà mis à mal.

Le Conseil départemental a ainsi choisi d'adapter provisoirement son régime d'aides afin qu'aucun club ne soit pénalisé, tout en conservant une référence aux critères qui garantissent l'équité pour les années futures. Concrètement, l'aide au titre de la saison 2020-2021 sera modulée en fonction de la baisse du nombre de licenciés et en prenant pour base le

montant le plus favorable de subvention des deux saisons précédentes. Cet engagement est étendu aux clubs de haut niveau, qui se verront attribuer la même subvention que la saison précédente si le nombre de leurs licenciés est en baisse.

Pour plus d'informations :  
Service vie sportive  
05 53 69 04 30  
[sports47@lotetgaronne.fr](mailto:sports47@lotetgaronne.fr)

## EN ACTION(S)



14 SEPT.

Une des nombreuses visites de rentrée, ici au collège Anatole France de Villeneuve-sur-Lot avec les conseillers départementaux Annie Messina-Ventadoux et Thomas Bouyssonnie. L'établissement bénéficie des premiers déploiements du plan e-collège et 1,6 M€ sera engagé l'année prochaine pour des travaux de rénovation au titre du plan collèges.

A l'assemblée générale de l'ADMR départementale à Cancon pour échanger autour du secteur de l'aide à domicile en milieu rural.



16 SEPT.



23 SEPT.

Avec Pierre Camani, conseiller départemental délégué au numérique, pour accueillir les **conseillers numériques** qui sillonneront le territoire afin d'accompagner les Lot-et-Garonnais dans la maîtrise des nouvelles technologies.

## Solidarité

# Aides à domicile : le Département va plus loin

**L'aide à domicile constitue un secteur de poids en Lot-et-Garonne : 1 500 ETP d'intervenants à domicile et de personnels administratifs, dont 1 300 financés par le Département.**

Le Département a consacré au maintien à domicile, à travers l'allocation personnalisée autonomie (APA), près de 25 millions d'euros en 2020, finançant notamment plus d'1,2 million d'heures au total à près de 7 000 personnes.

La collectivité accompagne depuis plusieurs mois les fédérations et associations d'aide à domicile pour mettre en place l'avenant 43 du Ségur de la Santé décidé nationalement et visant une nécessaire revalorisation des salaires.

Le Gouvernement, de manière unilatérale, a en effet décidé de procéder à la revalorisation des salaires des aides à domicile, une augmentation pour autant légitime voire indispensable pour un secteur qui peine à recruter. Si les récentes annonces du Premier Ministre

demandent à être clarifiées et précisées, le Département mettra en place avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> octobre une enveloppe supplémentaire correspondant à un tarif équivalent à 23 euros de l'heure (contre 22 euros annoncé comme tarif socle par le gouvernement).

Ce tarif horaire socle à 23€ sera pérennisé au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Une dotation horaire complémentaire sera attribuée à chaque Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) en fonction de critères qualité déterminés dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM).

L'octroi d'une dotation complémentaire permettra d'assurer une juste rétribution des SAAD, tout en limitant l'impact sur les usagers.

Cette modalité tarifaire ne pourra être validée qu'après l'adoption définitive du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 qui doit fixer une nouvelle réglementation en matière de tarification des SAAD.



## ORGANISMES ASSOCIÉS ET SATELLITES : DE NOUVELLES PRÉSIDIENCES

Suite au renouvellement de l'Assemblée départementale ont été élus :



Valérie Tonin  
au Comité  
départemental  
du tourisme



Thomas  
Bouyssonnie à  
Habitatys



Jean-Jacques  
Mirande au  
CAUE 47



Pierre Camani  
au Campus  
numérique 47

## SOPHIE BORDERIE AU BUREAU DE L'ADF

Le bureau de l'Assemblée des Départements de France a également été renouvelé. Sophie Borderie est nommée Présidente de la commission "Égalité". Les commissions thématiques de l'ADF ont pour but de formuler des positions communes à porter au niveau national.

## CENTER PARCS : LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT EN COURS

En prévision de l'ouverture du Domaine des Landes de Gascogne au printemps 2022, les offres d'emploi des 300 postes à pourvoir sont en ligne sur le site de Pôle emploi et sur [www.job47.fr](http://www.job47.fr).

En partenariat avec les acteurs locaux, Center Parcs organise avec Pôle emploi des informations collectives de pré-recrutement jusqu'à la mi-décembre. Informations sur [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

## ASSOCIATIONS : UNE AIDE POUR VOS LICENCIÉS BOURSIERS

Le Conseil départemental a créé en cette rentrée le Chèque asso, une aide de 50 euros destinée aux collégiens boursiers lot-et-garonnais (collèges publics, collèges privés, Maisons familiales et rurales). N'hésitez pas à informer vos licenciés sur ce dispositif, puisque l'aide est versée directement aux familles par le Conseil départemental après présentation des justificatifs.

## BUDGET PARTICIPATIF : DERNIÈRE LIGNE DROITE !

La date limite de dépôt des idées est fixée au 30 octobre. Les votes des Lot-et-Garonnais seront ouverts début 2022 pour une annonce des lauréats en avril.

À l'occasion de la **Journée nationale des sapeurs-pompiers**, une belle initiative du SDIS 47 que ce blason aux couleurs d'Octobre rose pour sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein.



8 OCT.

Aux côtés des conseillères départementales Laurence Lamy et Annie Messina-Ventadoux pour accompagner le **déplacement de la Ministre déléguée à l'insertion Brigitte Klinkert au garage solidaire Agil'ess de Bon-Encontre**. Cette structure, soutenue par le Conseil départemental, forme 7 salariés à la mécanique.

Séance d'installation pour les **42 membres tirés au sort du nouveau Conseil consultatif citoyen**. Place maintenant aux premières sessions de travail !



9 OCT.

### Miramont-de-Guyenne



**Le nouveau centre de secours est désormais opérationnel.** Le Département a participé à hauteur d'1/3 à cette construction d'un montant total de 670 000 €. Cette opération s'intègre au 2<sup>e</sup> Plan pluriannuel immobilier qui vise à améliorer l'ensemble du parc immobilier du SDIS 47.

### Tonneins



**Les travaux viennent de débuter au Centre médico-social.** D'un montant de 300 000 €, entièrement financés par le Conseil départemental, l'intervention porte à la fois sur la façade (isolation thermique par l'extérieur), les menuiseries et la couverture, pour une durée estimée de 6 mois.

### Laplume



**Les travaux de construction par Habitays de la future gendarmerie ont débuté,** avec les premières opérations de terrassement et de fondation. Avec le projet de nouvelle gendarmerie à Tonneins, ce sont 13,5 M€ HT mobilisés par les différents partenaires afin d'améliorer la sécurité des Lot-et-Garonnais et les conditions d'exercice des forces de l'ordre.

### Damazan



**Les 10 logements de la future résidence Maurice Dupuy prennent forme.** Un bel exemple d'action conjointe entre Habitays, qui porte le projet, le CAUE et le Conseil départemental dans le cadre de la mise en valeur des centres-bourgs et de la lutte contre le logement vacant.

### Monteton



**Seconde phase de travaux de confortement pour la D228,** fortement endommagée suite aux intempéries de février 2021. Un montant total de 330 000 € financés par le Conseil départemental.

### Saint-Jean-de-Thurac



**Nouvelle chaussée en vue pour la D813.** Une opération à hauteur de 455 000 € qui fait partie intégrante de la politique d'entretien du réseau routier départemental.

## Expression des groupes politiques

### GRUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

La Majorité départementale tient à remercier les Lot-et-Garonnais pour leur confiance renouvelée lors des élections de juin dernier. Conformément à l'engagement pris, les premières sessions de cette nouvelle mandature ont été l'occasion de tenir nos engagements.

Dès le mois de juillet, l'Assemblée départementale s'est réunie pour adopter deux mesures phares, sans les voix de la droite départementale, ni celles du groupe « Les 47 » : la baisse des tarifs des repas dans les cantines des collèges et la création d'un chèque asso de 50€. La baisse des tarifs dans les cantines représentera à terme jusqu'à 132€ d'économie par collégien et par an. Quant au chèque asso de 50€, s'il est bien entendu une mesure de pouvoir d'achat, c'est également un soutien affirmé à nos associations qui souffrent particulièrement aujourd'hui.

La session du mois d'octobre a quant à elle permis de répondre aux attentes des aides à domicile. Notre soutien permettra de revaloriser les salaires des femmes et des hommes qui prennent soin de nos aînés et permettent leur maintien à domicile. Enfin, la demande faite par l'Assemblée départementale à l'État d'autoriser l'expérimentation d'une équipe mobile de médecins salariés a été l'occasion de rappeler que ce débat doit d'abord être porté au niveau où il doit l'être, c'est-à-dire au niveau national.

Majorité départementale  
Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9  
05 53 69 42 72 - majorite.departementale@lotetgaronne.fr

### GRUPE 100 % LOT-ET-GARONNE

La reprise économique est au rendez-vous en France mais elle met en relief ses limites quand près de 900 000 postes restent vacants...

En Lot-et-Garonne, 350 offres d'apprentissage et 300 emplois dans l'agroalimentaire sont non-pourvus. Tous les secteurs sont touchés par une pénurie de main d'œuvre. C'est toute la société qui doit repenser son rapport à l'activité professionnelle.

Pour réduire les fractures territoriales et sociales, la valeur travail reste une idée forte. Nous portons ce message au conseil départemental.

Pierre Chollet, président du groupe 100 % Lot-et-Garonne : 05 53 98 52 00  
secgenopp.cg47@gmail.com www.lavenirensemble.net

### GRUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

Le calendrier n'est pas anodin. À quelques mois des Présidentielles, la LGV fait un retour fracassant dans le débat politique. On la croyait enterrée, la voilà qui ressort du tunnel. Comme par enchantement. Et dans ses wagons, un projet de plan de financement.

Notre cher Département devrait ainsi payer la modique somme de 120 millions d'euros, sans aucune garantie d'ailleurs que les trains s'arrêtent entre Garonne et Lot. Sans doute une erreur d'aiguillage ?

Cette demande de financement est tout simplement indécente. Irrecevable !  
Clarisse Maillard et Christian Delbrel (LDC) / 06 45 74 46 14

### GRUPE LES 47

Les 47 ont répondu présent, le 18 septembre 2021, à la manifestation des chasseurs. Pour le soutien de nos coutumes, liés aux traditions ancestrales, bousculés aujourd'hui par des associations d'un nouveau monde. Nous veillerons et soutiendrons ces valeurs, c'est ce qui s'appelle la liberté.

Vanessa Dallies et Gilbert Dufourg (LES 47) - groupeles47@gmail.com